

Ce que valent les objets d'orfèvrerie religieuse (1)

Emmanuel FRITSCH

L'objectif de ces lignes consistera à indiquer certains éléments d'appréciation de l'intérêt de la plupart des objets du culte en métal, sachant qu'en cas de doute dans cette évaluation, un recours à la commission diocésaine d'art sacré est toujours possible.

Dans une contribution précédente sur l'entretien des objets d'orfèvrerie (*Caecilia*, 2010, n° 4 et 5), on a évoqué la préciosité de la plupart des objets du culte conservés dans une sacristie et insisté sur la nécessité de les mettre en sécurité pour se prémunir des convoitises qu'ils suscitent (il n'est que de constater le nombre croissant des objets de cette nature proposés sur les sites de vente aux enchères en ligne pour s'apercevoir qu'un marché existe). En effet, il est des sacristies dans lesquelles des objets précieux sont simplement entreposés dans des armoires au lieu d'être abrités dans le coffre-fort qu'on a parfois encombré d'objets d'un intérêt bien moindre ou d'objets dont on n'a plus l'usage, quelle que soit leur valeur, avec l'idée de garder à portée de main (dans le buffet ou l'armoire de sacristie) ceux dont on se sert encore. Cette négligence n'est pas aussi coupable qu'il y paraît car elle est liée à une méconnaissance de l'intérêt de certains objets ; effectivement, comme cela a été dit dans l'article cité, tout un chacun n'est pas à même d'évaluer d'emblée la préciosité et la qualité d'un objet ; un minimum de connaissances particulières de l'évolution des styles ou des poinçons d'argent est nécessaire.

L'objectif de ces lignes n'est en rien de permettre à chacun de devenir expert en peu de temps, de proposer un résumé de l'histoire des styles des objets d'art, de tout dire sur les poinçons et encore moins de fournir des estimations vénales des objets du culte. Le propos consistera modestement à indiquer certains éléments d'appréciation de l'intérêt de la plupart des objets du culte en métal, sachant qu'en cas de doute dans cette évaluation, on l'a déjà dit dans l'article cité mais il est bon de le répéter, un recours à la commission diocésaine d'art sacré est toujours possible ; en son sein, l'auteur de cet article pourra vous éclairer, il suffira d'envoyer à la commission une pho-

tographie d'un objet pour obtenir une première évaluation de sa qualité et de son intérêt patrimonial, évaluation qui pourra être précisée grâce à un examen de l'objet in situ en cas de besoin. Il s'agira ici avant tout de défaire quelques idées reçues afin que le lecteur puisse à l'avenir se méfier de ses impressions premières ; mais on tentera tout de même d'attirer l'attention sur quelques critères d'appréciation, à savoir l'intérêt historique, l'ancienneté, le matériau, les formes et le décor... sachant toutefois que tous n'ont pas la même valeur et qu'ils restent partiels ; certains peuvent s'avérer suffisants en tant que tels, notamment l'ancienneté ou l'historique, tandis



Croix-reliquaire de 1761, due à un orfèvre de Mannheim, et ostensorio réalisé à la fin du XIX^e siècle par un orfèvre de Ratisbonne, seules pièces d'orfèvrerie de ces provenances répertoriées en Alsace.

que d'autres devront le plus souvent être pondérés par un critère supplémentaire, comme le matériau ou la qualité du décor.

En raison de la concision requise, seuls les cas les plus courants pourront être évoqués et on devra nécessairement beaucoup simplifier le propos au point d'être parfois caricatural. Pour la même raison, les différents objets en métal que l'on trouve dans une église ne pourront être évoqués de manière détaillée ; ce sont les « vases sacrés » qui feront l'objet des développements les moins sommaires. Enfin, toujours dans le but de rester bref, d'autres critères ne seront pas évoqués ci-après bien qu'ils entrent en considération pour déterminer l'intérêt d'une pièce d'orfèvrerie, notamment sa qualité d'exécution (pas toujours facile à évaluer par le commun des mortels), l'identité de son auteur (selon qu'il soit réputé ou non, si l'objet est sa seule réalisation connue ou non), son lieu d'activité... car pour en tenir compte, une connaissance du corpus des objets de même nature conservés dans la région, voire bien au-delà, est indispensable et celle-ci

ne peut s'acquérir que de visu au bout de plusieurs années.

Il a été choisi d'illustrer cet article exclusivement par des objets conservés dans des églises alsaciennes.

L'historique

L'histoire d'un objet peut être connue par tradition orale ou écrite et elle est susceptible de lui conférer une valeur particulière par le contexte dans lequel elle permet de le situer. Il faut être particulièrement attentif aux inscriptions figurant sur l'objet, liées aux circonstances particulières de son acquisition, à un donateur ou à un propriétaire, ou rappelant parfois une restauration ; elles ne sont pas rares et constituent souvent les seuls éléments historiques disponibles. Il convient cependant de rester prudent : la tradition orale comme les travaux historiques peuvent se contenter de répéter des erreurs et par ailleurs, comme dans d'autres domaines que l'orfèvrerie, une date inscrite sur un objet ou sur un document qui lui est associé ne correspond pas forcément à celle de sa réalisation, elle peut être celle

d'une acquisition, d'une bénédiction ou d'une consécration ultérieure (quant à la date d'authentification d'une relique, figurant sur un document inséré dans l'objet, encadré ou rangé parmi les archives paroissiales, elle peut être bien antérieure à celle de la confection du reliquaire qui l'abrite désormais). On a ainsi quelques exemples de pièces d'orfèvrerie d'Ancien Régime offertes au début du XIX^e siècle par des personnes qui, pendant la Révolution, les avaient soustraites d'une manière ou d'une autre à la réquisition des objets d'orfèvrerie en vue de leur fonte, et sur lesquelles elles ont fait graver leur nom et la date de la restitution.

Par ailleurs, on trouve assez souvent des calices portant une inscription concernant un prêtre, soit car celui-ci l'a payé de ses propres deniers, soit, et c'est plus fréquent, car il a laissé à la dernière paroisse qu'il a desservie son calice personnel (calice de première messe, par exemple), mais dans ce cas aussi, il arrive que l'objet soit plus ancien et ait été auparavant le calice d'un autre prêtre de la famille ou soit plus ancien encore.



Mention des propriétaires et date 1801 ajoutées sous le pied d'un calice réalisé par un orfèvre colmarien avant la Révolution.



Inscription gravée sur le carré du piédouche d'un seau à eau bénite daté 1866 (une inscription sur ce type d'objet est chose exceptionnelle).



Inscription gravée sous le calice gothique du chanoine Alexandre Straub (rappelant qu'il le fit restaurer en 1867).



Les objets qui portent des armoiries d'un établissement religieux supprimé à la Révolution sont le plus souvent des pièces de qualité. Ici, l'emblème du prieuré d'Augustins de Marbach, gravé sous un bassin à burettes en argent exécuté par un orfèvre colmarien entre 1773 et 1775.

L'ancienneté

Les objets du culte en métal que l'on trouve dans nos églises peuvent être classés en deux grosses catégories : les objets antérieurs à la Révolution et les autres. À la Révolution, on l'a évoqué, ces objets, surtout ceux en argent ou en or, ont été confisqués pour être fondus par la Monnaie, mais certains, peu nombreux ont échappé à cette destruction programmée. À cet égard, ils sont a priori plus précieux que les objets postérieurs à 1800, quant à eux extrêmement abondants et parmi lesquels la proportion d'objets de mauvaise ou de médiocre qualité est nettement plus importante qu'aujourd'hui. Mais attention, ce n'est pas systématique.

Les objets d'orfèvrerie religieux antérieurs au XVIII^e siècle, quant à eux, sont fort rares, il convient de les

considérer comme un patrimoine irremplaçable, et ce quel que soit leur matériau.

Mais aussi faut-il pouvoir déterminer si ces objets sont antérieurs ou postérieurs à la Révolution. On verra plus loin qu'à défaut d'informations historiques fiables, comme c'est le cas le plus souvent, parfois, des poinçons empreints sur l'objet permettent relativement aisément de situer un objet avant ou après la Révolution, du moins un objet français (mais comme ceux-ci sont majoritaires, on ne s'attardera pas sur les autres...). Mais faute de renseignements et de poinçons, le recours à un spécialiste s'avèrera nécessaire car seule une bonne connaissance de l'évolution des formes et du décor permet alors de proposer une datation fondée.

Il ne faut toutefois pas conclure de ce qui précède que les objets du XIX^e siècle, ou plus récents encore, sont nécessairement les moins intéressants. Depuis le XIX^e siècle surtout, le pire côtoie parfois le meilleur chez les mêmes fabricants et tout dépend toujours du budget dont dispose le commanditaire.

Et si l'industrialisation de la production à partir du Second Empire a entraîné une relative baisse générale de qualité de la production, elle a aussi favorisé la diffusion de certains éléments décoratifs que la main de l'artisan n'aurait certainement pas eu le temps d'exécuter en raison d'un nombre de commandes très important à l'époque. Et quoi qu'il en soit, certains orfèvres ont continué d'exercer le métier avec de très hautes exigences et n'ont produit que des pièces de qualité.

[À suivre]



Reliquaire du pouce de saint Thiébaud. Cristal de roche taillé (Égypte fatimide, Xe-XII^e siècle) sur monture et figurine d'ange en argent doré, dues à un orfèvre strasbourgeois, fin du XVe siècle. Parfois, en dépit d'un matériau vil et d'une assez mauvaise qualité d'exécution, une pièce peut s'avérer exceptionnelle par son ancienneté, comme ce ciboire en cuivre doré daté 1652, le plus ancien daté encore conservé dans une église paroissiale alsacienne. Qui plus est, les armoiries d'un abbé d'Altorf gravées sur son pied constituent un renseignement historique du plus grand intérêt.



Détail du pied d'un ostensorio avec figurine de saint Jean l'évangéliste et vue d'ensemble d'un ciboire, objets du milieu du XIX^e siècle dus au même orfèvre strasbourgeois. La différence de qualité est flagrante.